

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Forum RSE de Comilog : création d'un fonds d'amorçage de 500 millions

GM.NTOUTOUME-NDONG
Moanda/Gabon

APRÈS les étapes de Bakoumba, Mounana et Moanda, les échanges du Forum RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) de la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog) se sont achevés dimanche dernier. À l'École des mines et de la métallurgie de Moanda. Du 8 au 12 juillet dernier, ledit Forum qui s'est déroulé dans les localités citées plus haut avait pour thème : " la RSE de Comilog dans la nouvelle trajectoire du développement de Moanda, Mounana, Bakoumba et cantons ". Au terme de ce conclave, un mémorandum d'entente a été signé entre les communautés locales et Comilog. Ce document laisse

penser que la nouvelle approche inclusive du développement, doublée d'une gouvernance participative et inclusive des fonds générés par la RSE de la Comilog, augure de résultats prometteurs. Dans la mesure où des recommandations ont été émises. À savoir, définir des quotes-parts d'affectation des ressources RSE entre les projets à caractère social (subvention) et ceux à caractère économique assurant un retour sur investissement, soit 60 % pour le cadre de vie et 40 % pour l'investissement dans des projets structurants; la création d'un fonds d'amorçage pour les entreprises en démarrage d'un montant minimum de 500 millions de francs, avec des allocations plafonnées à 25 millions de francs par demande; la mise en place d'une



Le gouverneur du Haut-Ogooué, Jacques Denis Tsanga (à gauche), recevant le mémorandum d'entente des mains de l'administrateur directeur général de la Comilog, Léod-Paul Batolo.

charte d'éthique et de bonne gouvernance comparable à celle en vigueur au sein du groupe Eramet, etc. L'entreprise, à travers le mécanisme de la RSE, institué par le gouvernement dans la loi portant Code minier, a pris l'initiative de financer, sur proposition du Comité ad hoc de réflexion sur le développement du bassin minier de Bakoumba,

Mounana et Moanda, et après avoir consulté les parties prenantes locales, l'élaboration de Plans de développement locaux (PDL) de la commune de Bakoumba et département de Lekoko, de la commune et district de Mounana et de la commune de Moanda et département de Lebombi-Leyou. Ces outils de planification

devraient aider ces entités territoriales à mieux orienter leurs trajectoires de développement. Cette initiative est par ailleurs recommandée par l'État, dans le cadre, non seulement de la décentralisation, mais aussi de l'affectation des Fonds d'initiative départementale (FID).

Conflit homme-éléphant : Lee White dans l'arrière-pays

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

LE ministre des Eaux et Forêts, Lee White, et son délégué, Charles Mve-Elah, sont en tournée depuis hier, et ce jusqu'au 29 juillet, dans les principaux chefs-lieux de provinces du Gabon. Ce, dans le cadre des consultations provinciales sur la thématique du conflit homme-éléphant (CHE). L'objectif de ces assises participatives et inclusives est de favoriser les échanges avec les populations, entre autres, sur les méthodes innovatrices permettant d'atténuer les effets de ce conflit. En sus d'évaluer les préjudices y relatifs. Parmi les acteurs invités à ces consultations, les populations locales, les élus locaux, les représentants des coopératives agricoles, de la société civile, des opérateurs économiques et des administrations locales. À cet effet, le ministre des Forêts déclare : " Nous allons ainsi pouvoir échanger avec



Un éléphant traversant une rue du Camp de Yenzi à Gamba.

les populations et les différentes autorités provinciales et locales sur ce conflit et les principales recommandations qui en découleront permettront de consolider la stratégie du gouvernement en matière de gestion de conflit homme-éléphant au Gabon". Et le membre du gouvernement de relever que le but est d'assurer la sécurité physique et la sécurité des biens des communautés. Sans pour autant compromettre les efforts de conservation de la biodiversité entrepris par le gouvernement. Aussi, cette stratégie permettra-t-elle également de mettre en exergue les bénéfices que les populations peuvent réellement tirer de la conservation de la faune.

Agriculture : Eden veut réduire l'importation du manioc

GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

CONSCIENTS des enjeux et des opportunités économiques qu'offre l'activité de la transformation du manioc, de jeunes entrepreneurs gabonais se sont lancés depuis un an dans cette filière qui revalorise cet aliment. Leur PME "Eden" est installée à Franceville. La structure compte 5 employés permanents et emploie aussi plusieurs jeunes temporaires qui interviennent durant les récoltes. Cette PME propose aux consommateurs différents produits finis : farine de manioc, semoule de manioc (gari), feuilles de manioc prêtes à cuire, pâte de manioc destinée à la préparation de la purée, etc. L'entreprise travaille en collaboration

avec des planteurs locaux. Les tubercules de manioc sont achetés dans les plantations de ces derniers. Une fois ce manioc transformé, il est exposé dans les rayons des magasins dans des emballages modernes. Pour la transformation de manioc, l'entreprise récolte deux fois par mois entre 5 et 10 sacs de 50 kg de tubercules de manioc. Le coût du sac variant entre 5 000 et 8 000 francs pour ce qui est des feuilles de manioc. Par sac, le coût de la production est évalué à 20 000 francs. Sur le marché, le prix des produits finis varie en fonction de la quantité. Le kg de feuilles de manioc transformées est à 1 000 francs. " Nous voulons élargir la structure et, donc, produire en plus grande quantité afin de pouvoir alimenter tout le territoire national. Le triste



Le manioc transformé par la jeune entreprise Eden.

constat est que le manioc revient de l'extérieur alors que les conditions de culture du manioc dans notre pays sont réunies ", a indiqué Christ Kiki-Aworet, l'un des responsables de la structure.